

Billet d'humeur de la semaine

### **Numerus clausus**

Le gouvernement nous a annoncé la fin du numerus clausus afin de pouvoir former plus de médecins. Une nouvelle fois, il a menti. Alors que tous les indicateurs sont au rouge pour le nombre de médecins dans les années à venir, des milliers de jeunes qui sont inscrits pour la première fois en première année des études de santé vont être jetés comme des malpropres au mois de juin.

En effet, pour cette année de transition, des places sont réservées pour les étudiants qui pourront pour la dernière fois redoubler, mais cela se fera au détriment des nouveaux entrants. De fait, près de 90 % des inscrits vont se voir refuser l'entrée en deuxième année. Une des raisons invoquées par les présidents d'université est le manque de moyens pour accueillir plus d'étudiants. Visiblement, le « quoi qu'il en coûte » ne vaut pas pour la formation des futurs médecins.

Des associations d'étudiants et de parents d'étudiants se sont créées pour dénoncer ce scandale, mais ils ne rencontrent que peu d'échos. Il faut les soutenir pour obtenir une augmentation substantielle du nombre de places cette année. Cette situation est d'autant plus révoltante que les directions d'hôpitaux sont bien contentes d'avoir des étudiants à disposition pour remplacer le personnel manquant dans les hôpitaux dans cette période de crise. Sans eux, les hôpitaux ne pourraient pas tenir le choc.

**Nous en avons assez des effets d'annonce de ce gouvernement qui sont contredits par les faits.** Non, le numerus clausus n'a pas été supprimé. Seule une réforme a modifié les modalités de sélection pour l'entrée dans les études de santé, mais le nombre de médecins formés n'augmente pas suffisamment pour répondre au besoin d'une population qui croît et qui vieillit.

Monsieur Macron, ce ne sont pas les cabines de téléconsultations que veulent nous vendre les Google et compagnie qui pourront remplacer les professionnels de santé sur le terrain. La technique ne peut servir qu'à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, mais rien de pourra jamais remplacer le contact humain et le nécessaire rapport de confiance qui doit s'établir entre le soigné et le soignant.

Dr Christophe Prudhomme

Le 13 avril 2021